

AR Prefecture

063-200070712-20240905-DBC20240905_03-DE
Reçu le 18/09/2024
Publié le 18/09/2024

N° DBC 20240905-03

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 05 SEPTEMBRE 2024 à 13 HEURES

Date de la convocation : 26 août 2024

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 05 septembre 2024 à 13 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau en exercice :
35

Membres du Bureau présents :
19

Membre du Bureau représenté :
0

Membre présent sans voix
délibérative : 0

Total votants : 19

Membres du Bureau présents : Tony BERNARD, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean Eric GARRET, Bernard LORTON, Chantal CHASSANG, Patrice BION (représente Michel GONIN), Patrick SAUZEDDE, Christophe DOS SANTOS, Daniel BALISONI, Martine MUNOZ.

Membres du Bureau absents excusés : Stéphane RODIER, Rachel BOURIER, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Laurent CLIVILLÉ (sans voix délibérante), Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sylvain HERMAN.

Membres du Bureau ayant donné procuration : Néant.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS.

**SAISON JEUNES POUSSÉS 2024-2025 : APPROBATION DES CONVENTIONS
DE PARTENARIAT**

Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L2221-22 ;

Vu la délibération n° 20200715-05 du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire et au Président ;

Considérant que la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne pilote et coordonne la saison des Jeunes Poussés, saison jeune public à l'échelle des bassins de THIERS et LEZOUX, et qui comprend :

- Un spectacle de lancement de saison, cette année le samedi 5 octobre 2024 à l'Espace Coubertin à Courpière ;

AR Prefecture

063-200070712-20240905-DBC20240905_03-DE
Reçu le 18/09/2024
Publié le 18/09/2024

- La tournée d'un spectacle en février 2024 : 6 dates réparties en temps scolaire et pendant les vacances ;
- La programmation d'une exposition itinérante accompagnée d'ateliers de pratique, action encadrée par une convention ;
- La centralisation de tous les rendez-vous jeune public proposés à cette échelle en vue de l'édition d'un programme papier commun.

Considérant l'objectif de partager les initiatives et expériences en matière de programmation, mais aussi et surtout rendre attractive l'offre culturelle du bassin pour le jeune public, et faciliter la mobilité des publics,

La Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, chef de file, est responsable du plan de financement. Une convention de partenariat vient encadrer le déroulement de cette saison et les modalités financières.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention de partenariat Jeunes Pousses 2024/2025 ;
- **Approuve** la convention relative à la mise en place d'une exposition itinérante et d'ateliers de pratique avec l'artiste Sow Ay ;
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la réalisation des présentes.

TOTAL VOTANTS : 19	Membres du Bureau présents : 19	Représentés : 0
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 19	Pour : 19	Contre : 0
Abstention : 0	Membre présent sans voix délibérative : 0	Non-participation : 0

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance,



Thomas BARNERIAS

Le Président,



Tony BERNARD
Maire de Châteldon

